



***Atout Court : Un programme pour tous les Stéphanois***



*Elections communales du 13 octobre 2024*

## Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>Atout Court, une volonté d'offrir à tous un cadre de vie agréable et résilient</b>	<b>6</b>
1. <i>Des solutions réalistes au niveau local et supra local contre les risques d'inondation et de ruissellement</i>	6
1.1. Actions locales	7
1.2. Actions supra-locales	7
1.3. Aides aux citoyens	7
2. <i>Un aménagement du territoire réfléchi, permettant à notre Commune de faire face aux défis du changement climatique</i>	8
2.1. Urbanisme : Une vision de l'urbanisation maîtrisée et limitant l'artificialisation de nos sols	8
2.2. Logements : Permettre à tous de se loger décemment	8
2.3. La rénovation du patrimoine architectural : Améliorons et préservons notre patrimoine	9
2.4. La transition énergétique : Atout Court veut agir à tous les niveaux	9
3. <i>Un cadre de vie agréable à préserver et permettant une meilleure qualité de vie pour tous</i>	10
3.1. Lieux de rencontres : Un lieu de rencontre par village et par hameau	10
3.2. Gestion des déchets et propreté : Une commune propre pour tous	10
3.3. Sécurité : Un espace de vie où tout le monde se sent serein	11
4. <i>Un cadre naturel verdoyant à protéger et à développer</i>	12
4.1. Biodiversité : Le cœur de notre nature est une priorité	12
4.2. Espaces verts, bois et réserves : Notre campagne est magnifique, nous voulons la préserver et la développer davantage	13
4.3. Lieux remarquables / d'intérêt	14
5. <i>Une commune favorisant le dynamisme économique</i>	14
5.1. Commerces et entreprises : Faire revivre le commerce stéphanois et créer de la valeur économique	14
6. <i>Une commune à (faire) découvrir</i>	14
6.1. Tourisme & folklore : La vie de village ne serait rien sans folklore local	15
<b>Atout Court, une mobilité pour tous, qui réconcilie tous les moyens de transport et pour tous les âges</b>	<b>16</b>
7. <i>Un territoire qui maîtrise ses voiries</i>	16
7.1. Apaiser le centre de Court-Saint-Etienne	16
7.2. Rendre les voiries plus sûres : Des espaces sécurisés pour tous	16
8. <i>La mise en place d'un Plan d'actions concret, qui vise la multimodalité et l'efficience tout en étant résilient</i>	17
9. <i>Tenir compte des évolutions en termes de mobilité</i>	18
<b>Atout Court, une action aux côtés de tous</b>	<b>19</b>
10. <i>Pour tous les citoyens</i>	19
10.1. La petite enfance : L'importance cruciale de la petite enfance dans le développement des individus et la cohésion familiale.	19
10.2. La jeunesse : L'avenir de notre commune	19
10.3. Les aînés : Nous souhaitons les chérir	19
10.4. Les personnes isolées : Créer du lien social, le cœur d'Atout Court	20
10.5. Les personnes précarisées : Lutter contre la précarité, une importance capitale	20

10.6.	Les personnes porteuses d'un handicap : Une commune inclusive	21
11.	<i>La santé</i>	21
12.	<i>Un enseignement de qualité et d'excellence adapté à tous</i>	21
12.1.	Locaux : Des infrastructures scolaires de qualité	21
12.2.	Offre d'enseignement : Préparer les jeunes à devenir des citoyens éclairés et actifs	22
13.	<i>Soutenir le monde associatif, sportif et culturel</i>	22
13.1.	Les associations : Un rôle vital dans la dynamisation de la vie communale	22
13.2.	Le sport : Le sport pour promouvoir la santé, l'inclusion et le bien-être	22
13.3.	La culture : Un pilier essentiel pour Atout Court	23
13.4.	Les fêtes de quartier et de voisins : Renforcer la cohésion sociale et créer des liens entre les Stéhanoises et les Stéphanois	23
13.5.	Les mouvements de jeunesse : Un rôle crucial dans le développement des jeunes et la transmission des valeurs de solidarité et de citoyenneté	23
14.	<i>Optimiser le fonctionnement de l'administration pour plus d'efficience</i>	24
14.1.	Accessibilité physique et digitale : Une administration moderne, efficace et proche des citoyens	24
14.2.	Synergies Commune – CPAS : Optimiser l'administration pour mieux servir la population	24
14.3.	Atout Court souhaite une administration transparente, responsable et orientée vers le service	24
14.4.	Communication	24
15.	<i>La démocratie participative</i>	25
16.	<i>Les finances communales</i>	25

## Introduction

*Depuis plus de 20 ans, **notre commune a développé des atouts incroyables que nous souhaitons préserver mais aussi développer.** Parce-que nous avons un projet fort, tourné vers le progrès qui **s'adresse à tous**, peu importe l'âge et le niveau socio-économique, **pour tout Court**, les villages et hameaux compris, et parce-que **nous sommes persuadés d'avoir de nombreux atouts** à proposer aux Stéphanois, la liste Atout Court vous propose le programme le plus complet qu'il soit afin de garantir un avenir de qualité pour notre commune et ses habitants.*

Fort d'une collaboration fructueuse (MR et Engagés) ancrée localement, et d'un collectif citoyen profondément proche des gens et passionné par notre commune, **Atout Court**, c'est la défense d'un bilan de vingt années de bonne gestion. C'est également un nouveau projet qui s'adresse à tous, sur l'ensemble du territoire de notre commune (villages et hameaux compris) et qui présente de nombreux atouts pour Court et ses habitants. Que ce soit sur le plan financier, du vivre ensemble, de l'enseignement, de la préservation de notre environnement, ou encore de la mise en valeur de notre histoire et de notre patrimoine commun, nous souhaitons faire encore plus pour l'ensemble des citoyens de Court.

Le projet d'Atout Court est un projet **long terme, progressiste et positif**, tourné vers **l'avenir**. Nous sommes déterminés à préserver la richesse et l'authenticité de Court-Saint-Etienne.

Nous maintiendrons la bonne gestion de la commune, sans impacter négativement sa santé financière et sans alourdir les charges fiscales des Stéphanois. Notre vision est celle d'un avenir harmonieux, où chaque décision est prise avec soin et dans l'intérêt de tous.

Ce programme prouve notre volonté de proposer des solutions réalistes, chiffrées et pragmatiques pour l'avenir de Court-Saint-Etienne. Il est également le fruit de nombreuses consultations citoyennes réalisées ces derniers mois, dans chaque village et hameau de notre magnifique commune, au travers de discussions passionnées et enrichissantes.

Ensemble, faisons de notre commune un lieu où il fait bon vivre, en valorisant notre patrimoine, en soutenant nos commerces et nos entreprises locales, en favorisant la mobilité pour tous, en protégeant notre environnement naturel et en s'assurant que chacun trouve sa place.

Rejoignez-nous dans cette aventure et découvrez notre programme, développé pour répondre aux défis qui se présenteront et aux attentes des habitants, dans le respect de nos valeurs et de notre identité.

### **10 bonnes raisons de voter pour Atout Court :**

- Un aménagement du territoire maîtrisé qui vise la fin de l'étalement urbain et le gel des zones d'aménagement communal concerté (ZACC)
- Un plan de mobilité multimodal qui permet de maîtriser l'ensemble des voiries et de dévier une partie du trafic de transit
- Une réponse circonstanciée et réaliste aux risques d'inondations
- Le déménagement du parc à conteneurs
- La création de près de 2 hectares d'espaces verts dans le centre de Court
- La mise en réserve naturelle de plus d'1 hectare d'espaces verts
- La préservation de la vie de village et du folklore stéphanois
- La création de lieux de rencontre dans chaque village et hameaux
- La redynamisation du commerce et de l'entrepreneuriat local
- Une gestion responsable et réaliste du budget communal sans augmentation des taxes

# Atout Court, une volonté d'offrir à tous un cadre de vie agréable et résilient

Atout Court aspire à offrir un cadre de vie agréable et à améliorer la qualité de vie pour tous les citoyens.

Court-Saint-Etienne est une des plus belles communes du Brabant Wallon. Elle est également à un tournant de son histoire, que ce soit sur le plan de l'aménagement du territoire, avec la fin de la réhabilitation du centre et le « stop béton », ou au travers de sa vie de village qui doit être préservée et développée.

La réalité géographique de notre commune, l'urgence climatique et la nécessité de garantir un avenir durable et résilient est une priorité pour Atout Court.

Au travers de la présente thématique, nous vous détaillerons notre stratégie pour garantir sur le long terme le meilleur cadre de vie aux Stéphanois.

## 1. Des solutions réalistes au niveau local et supra local contre les risques d'inondation et de ruissellement

Nul n'ignore que Court-Saint-Etienne, du fait de sa configuration géographique naturelle, est une commune fortement concernée par les inondations. Face à cette réalité, des solutions coordonnées à différents échelons de pouvoir – communal, supra-communal, provincial et régional – sont indispensables pour une gestion efficace et intégrée de ce risque.

Notre projet politique communal s'articule autour de mesures globales, innovantes et inclusives pour renforcer notre résilience face à ces défis.

En priorisant des solutions préservant la nature, telles que la restauration des zones humides, la plantation d'arbres et de haies, l'installation de bandes enherbées, l'agriculture de conservation des sols, la création d'ouvrages de lutte contre les inondations (fascines, zones d'immersion, bassins d'orage), l'entretien régulier de nos cours d'eau et de nos avaloirs communaux, l'aide à la population (via des subsides visant l'installation d'ouvrages individuels, la distribution de sacs de sable), la déminéralisation de certains espaces, nous visons la réduction des ruissellements, des débordements et des coulées de boue et leurs impacts.

Nous voulons aussi préparer nos citoyens à faire face à ces défis climatiques en les informant et en les impliquant activement dans ces efforts. Ensemble, construisons une commune solidaire et exemplaire dans la lutte contre le changement climatique.

En cas de crise, une communication adaptée doit être réalisée afin que tous soient informés des mesures prises par les autorités communales pour préserver le territoire stéphanois et ses habitants. Que ce soit via Be-Alert, les réseaux sociaux, le site communal ou la création d'un canal de communication dédié, nous souhaitons améliorer le lien entre la commune et ses habitants.

### 1.1. Actions locales

Le mot d'ordre est clair : ***Chaque parcelle du territoire communal doit remplir sa fonction et permettre de limiter le ruissellement des eaux.***

Cela inclut des discussions avec les agriculteurs pour augmenter les couverts végétaux, une mise en place d'un accompagnement technique et des conseils afin de faire évoluer les pratiques agricoles pour tendre à préserver les sols et un placement de fascines et de bandes enherbées.

Pour chaque nouveau projet immobilier, Atout Court souhaite imposer une étude approfondie de celui-ci pour assurer la rétention et le ralentissement des eaux pluviales, mais également la capacité de gestion d'une pluie centennale.

Atout Court n'oublie pas non plus la nécessité d'envisager des solutions d'envergure via la création d'aménagements spécifiques (bassins d'orage, exutoires d'eaux pluviales, zones d'immersion temporaire), notamment au niveau du Ry de la Marache, de la Rue Ferme du Coq, de la Rue Vital Casse, de la Rue Saussale et de la Rue de Beurieux.

Atout Court souhaite également étudier la création d'une nouvelle zone d'extension de crue afin de préserver davantage Court-Saint-Etienne.

Enfin, ces mesures seront financées par un budget spécifique de 200 000 EUR par an (soit 10% du budget d'investissement) qui sera provisionné pour soutenir ces initiatives.

### 1.2. Actions supra-locales

En collaboration avec les communes en amont et en aval des cours d'eau, et avec l'aide de la région, Atout Court travaillera sur des projets supra-locaux pour renforcer notre capacité d'action et de défense face aux inondations et aux ruissellements et ce, que ce soit au travers d'études hydrologiques spécifiques, de la promotion de zones d'immersions temporaires sur le territoire des communes du bassin de la Dyle, ou des échanges d'informations et de bonnes pratiques entre pouvoirs communaux.

### 1.3. Aides aux citoyens

Si des subsides communaux à destination des citoyens existent déjà en matière de lutte contre les inondations, Atout Court souhaite continuer dans cette perspective et permettre à chacun, situé dans un axe de ruissellement ou dans une zone d'aléa d'inondation, de pouvoir prévenir et se prémunir contre celles-ci, ainsi que d'être soutenu pour réparer les dégâts en cas de sinistre.

## 2. Un aménagement du territoire réfléchi, permettant à notre Commune de faire face aux défis du changement climatique

### 2.1. Urbanisme : Une vision de l'urbanisation maîtrisée et limitant l'artificialisation de nos sols

Atout Court prône une urbanisation réfléchie, particulièrement dans les hameaux et villages et ce, afin de préserver le caractère rural de notre commune.

Pour ce faire, nous envisageons de geler les zones de réserves foncières (zones d'aménagement communal concerté ZACC) et de limiter la densité urbaine dans les zones rurales au travers d'un Schéma de Développement Communal en cours d'élaboration.

Protéger le caractère rural de nos hameaux reste une priorité, la densification du centre de Court continuera à être réalisée de façon raisonnée et conformément aux engagements pris au travers du Plan Climat.

Par ailleurs, nous souhaitons déplacer le parc à conteneurs de l'extérieur du centre vers la N25 ainsi que réaménager l'Avenue de Wisterzée pour permettre un meilleur déploiement commercial et pour que chaque mode de transport y retrouve sereinement sa place.

Les nouveaux projets devront répondre aux défis climatiques, incluant la mise en place de communautés d'énergie pour l'électricité et la chaleur, ainsi que l'imposition potentielle de la norme QZEN pour tout nouveau projet.

Nous souhaitons également promouvoir l'utilisation d'éco-matériaux dans la construction et la rénovation des bâtiments (par exemple en adoptant un règlement communal spécifique).

### 2.2. Logements : Permettre à tous de se loger décemment

Pour répondre aux besoins de logement, Atout Court entend réfléchir et défendre les différentes alternatives possibles actuellement que sont :

- Le coliving permettant d'offrir des logements semi-communautaires à bas coûts ;
- La mise en place d'un cadre clair et cohérent en matière d'habitat léger ;
- La possibilité de créer des Community Land Trust ou des leasing immobiliers, en partenariat avec des instances supra-communales telles que l'APIBW ou la Province et, le cas échéant, des institutions privées ;
- L'incitation à la remise en état des logements sera réalisée afin que le parc immobilier stéphanois puisse répondre aux besoins de la population.

### 2.3. La rénovation du patrimoine architectural : Améliorons et préservons notre patrimoine

Parce-que nous croyons fermement que notre histoire et notre identité passent par la conservation de nos bâtiments historiques, Atout Court s'engage résolument à préserver et valoriser le patrimoine architectural de notre commune.

Notre objectif est de transformer le centre-ville en un espace digne, accueillant, qui soit un véritable reflet de notre riche héritage architectural, industriel et culturel. Nous sommes ouverts aux projets de rénovations urbaines qui seront proposés dans l'artère principale de Court-Saint-Etienne et nous souhaitons inciter les propriétaires de bâtiments abandonnés à entreprendre des travaux de rénovation de leurs immeubles.

### 2.4. La transition énergétique : Atout Court veut agir à tous les niveaux

La supra-communalité est essentielle en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre : agir exclusivement à l'échelon local est primordial mais ne permet pas de réels changements en matière de production d'énergie, de mobilité, d'émissions de CO<sub>2</sub>. C'est la raison pour laquelle, outre les mesures locales présentées ci-dessous, nous considérons qu'il est essentiel de pouvoir agir en concertation avec les communes limitrophes, la Province, l'InBW afin qu'un plan d'actions réaliste, correspondant à nos territoires puisse être concrètement instauré et mener à une diminution significative des émissions de CO<sub>2</sub>.

#### 2.4.1. Bâtiments privés

Atout Court incitera les nouveaux projets à se conformer à la norme QZEN et accompagnera la rénovation des bâtiments avec des subsides, en redirigeant les demandes vers les niveaux de pouvoir subsidiant.

Atout Court veut étendre localement les politiques mises en place au niveau régional, fédéral et européen en amplifiant certaines primes à la rénovation et en encourageant les citoyens à diminuer leur dépendance aux énergies fossiles.

Aout Court souhaite également encourager la neutralisation des citernes à mazout en mettant des moyens financiers et de conseils à disposition des citoyens désireux de modifier leur système de chauffage.

Les commerces et entreprises possédant des espaces de parking seront encouragés à installer des bornes de recharge pour véhicules électriques à destination de leurs clientèles et, en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés, examiner la possibilité que des habitants de Court puissent les utiliser notamment en soirée et les week-ends.

#### 2.4.2. Bâtiments publics

Poursuivre l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics (écoles, salles communales, ...) , accompagnés de bornes de recharge, afin d'en faire bénéficier les citoyens, tout en promouvant une plus grande autoconsommation énergétique, minimiser les risques d'impacts sur le

réseau et partiellement financer ces installations,. La rénovation des bâtiments publics afin de diminuer leurs consommations énergétiques sera également poursuivie.

#### *2.4.3. Eclairages publics*

La modernisation de l'éclairage public (remplacement par des leds) se poursuivra, avec la réalisation d'une trame noire afin d'avoir une vision d'ensemble sur les lieux où le développer davantage, en visant des économies réalisées.

### **3. Un cadre de vie agréable à préserver et permettant une meilleure qualité de vie pour tous**

Atout Court s'engage à maintenir et à développer un environnement convivial, rural et sain pour tous les habitants grâce à plusieurs initiatives et projets concrets.

#### **3.1. Lieux de rencontres : Un lieu de rencontre par village et par hameau**

Création et mise à disposition de salles, d'espaces extérieurs, de plaines de jeux, de terrains de pétanque, de bancs, de structures sportives, etc. : ces infrastructures seront réparties stratégiquement dans les centres et les hameaux pour garantir leur accessibilité à tous.

Un budget sera alloué chaque année pour ces projets afin d'assurer leur réalisation au cours de la législature et dans les délais impartis comme ce fut le cas pour l'acquisition de la salle communale à Tangissart et pour le réaménagement de la salle de La Roche. Ces initiatives visent à favoriser les interactions sociales et à renforcer le lien communautaire. Citons comme exemple :

- Un espace de rencontre à Limes qui préserve la dynamique de quartier existante ;
- Une plaine de jeux à Sart qui permet à tous de se détendre dans un lieu sécurisé, agréable, et accessible ;
- Une place à Beaurieux qui crée une réelle dynamique de village ;
- Une réorganisation de la place de Faux garantissant un espace convivial pour tous les riverains ;
- Un parc dans le centre de Court afin que chacun bénéficie d'espaces verts de proximité.

Enfin, augmenter les synergies avec des lieux de rencontres déjà existants sur le territoire et les initiatives citoyennes de la Commune (tels que le Quatre Quarts).

Au surplus, Atout Court souhaite créer des points d'eau sur le territoire communal via l'installation de fontaines à eau.

#### **3.2. Gestion des déchets et propreté : Une commune propre pour tous**

Atout Court reconnaît l'importance de maintenir une ville propre et bien entretenue. À cette fin, plusieurs mesures seront mises en place pour améliorer la gestion des déchets sur l'espace public et la propreté urbaine.

### *3.2.1. Points d'apport volontaire*

Actuellement, il y en a 13 situés principalement dans le Centre et à Faux. Le ratio de points d'apport (PAV) par rapport au nombre de citoyens est l'un des plus élevés du Brabant wallon. Il n'empêche que le besoin d'augmenter ce type de solutions reste essentiel.

C'est la raison pour laquelle Atout Court propose d'augmenter le nombre de points d'apport volontaire pour les déchets, avec un objectif d'un PAV dans chaque village afin de permettre à davantage de citoyens de déposer ses déchets librement en complément au ramassage organisé.

### *3.2.2. Caméras de surveillance, dépôts clandestins*

Pour dissuader les dépôts clandestins de déchets, des caméras de surveillance mobiles supplémentaires seront acquises et installées.

Atout Court mettra également en place des canaux de communication améliorés, comme une application mobile, permettant aux citoyens de signaler facilement les dépôts illégaux. Ces actions visent à renforcer les efforts de surveillance et à encourager la participation citoyenne dans la lutte contre les dépôts clandestins.

## 3.3. Sécurité : Un espace de vie où tout le monde se sent serein

Atout Court s'engage à renforcer la sécurité dans notre commune en mettant en place des mesures concrètes pour protéger nos habitants et améliorer leur qualité de vie.

### *3.3.1. Renforcement des moyens de la Zone de Police*

Nous souhaitons continuer à soutenir la Zone de Police avec des effectifs en suffisance pour garantir une présence continue et dissuasive sur l'ensemble du territoire.

Mais également encourager l'investissement de la Zone de Police dans des équipements modernes pour nos forces de l'ordre, y compris des véhicules adaptés et des technologies de surveillance récentes.

Enfin, il y a lieu d'inciter la formation des agents de la Zone de Police à la Prévention de façon à anticiper tout risque pour les citoyens de notre commune.

### *3.3.2. Soutien à la zone de secours*

Nous pensons qu'il est primordial de soutenir le renforcement des moyens matériels et humains de notre zone de secours pour assurer une réponse rapide et efficace en cas d'urgence.

Par ailleurs, il faut mettre en place des programmes de formation continue pour les secouristes et volontaires, garantissant ainsi des interventions de qualité.

### *3.3.3. Aménagements urbains sécurisants*

Développer des infrastructures éclairées et sécurisées, telles que des chemins piétonniers, des pistes cyclables et des espaces publics, pour réduire les zones à risque et renforcer le sentiment de sécurité pour tous.

Par ailleurs, nous souhaitons envisager l'installation de caméras de surveillance dans les endroits stratégiques et sensibles de la commune.

### *3.3.4. Collaboration et prévention*

Nous souhaitons enfin favoriser une collaboration étroite entre les citoyens, les forces de l'ordre et les services de secours, au travers de réunions publiques et d'initiatives communautaires, comme le Plan Local de Prévention (PLP « Les voisins veillent »), qui est une approche dissuasive qui porte déjà ses fruits dans de nombreux quartiers de Court-Saint-Etienne.

Enfin, il y a lieu de lancer des campagnes de sensibilisation sur la sécurité et la prévention des délits, en particulier auprès des jeunes et des personnes âgées.

## **4. Un cadre naturel verdoyant à protéger et à développer**

Atout Court met un point d'honneur à protéger et à développer les espaces naturels de la commune, afin de préserver la biodiversité et d'offrir un cadre de vie agréable à tous les habitants.

### **4.1. Biodiversité : Le cœur de notre nature est une priorité**

#### *4.1.1. Sauvegarde de la faune*

Atout Court maintiendra ses efforts pour le sauvetage des batraciens, la protection des hirondelles (Cap'Hirondelles), des abeilles (commune Maya) et des chauves-souris, en collaboration avec les associations locales.

#### *4.1.2. Développer de nouveaux espaces de sauvegarde*

En concertation avec Natagora, une réflexion sera lancée afin de développer de nouveaux espaces de sauvegarde visant à protéger diverses espèces animales présentes sur le territoire stéphanois.

#### *4.1.3. Sauvegarde de la flore*

Suite à l'étude réalisée en 2022, Atout Court s'engage, via la plantation annuelle de 1000 arbres et/ou haies, à préserver et à développer les liaisons écologiques présentes sur le territoire communal afin d'assurer la continuité des habitats naturels et la biodiversité.

#### *4.1.4. Sensibilisation à l'écologie et au défi climatique*

Au-delà d'une approche de terrain concrète et réaliste, Atout Court souhaite également sensibiliser la population, l'administration communale et les écoles au défi climatique, notamment en organisant des animations spécifiques sur le sujet climatique (par exemple via des ateliers 2 tonnes, la fresque du Climat) et sur la biodiversité (via la semaine de l'arbre et de l'environnement).

#### *4.1.5. Des potagers accessibles à tous*

Sur le même exemple que le Potager collectif de la Thyle, Atout Court souhaite lancer une réflexion sur la mise en place de potagers collectifs, accessibles à tous, qui seraient réalisés et gérés conjointement par les citoyens et les services communaux ou d'autres institutions locales actives dans ce domaine.

#### *4.1.6. Bien-être animal*

Atout Court souhaite intégrer de façon transversale la dimension de "bien-être animal" dans tous les projets communaux : que ce soit dans les règlements communaux, dans les marchés publics, lors de festivités ou tout simplement dans la prévention et la sensibilisation de tous aux animaux et à leur bien-être.

### 4.2. Espaces verts, bois et réserves : Notre campagne est magnifique, nous voulons la préserver et la développer davantage

#### *4.2.1. Mise en valeur de l'existant*

En partenariat avec les propriétaires privés ou publics, Atout Court propose de mettre en valeur des sites naturels existants tels que La Roselière à Beaurieux et les bois du plateau du Chenoy, les zones humides à Suzeril, le bois du Ry d'Hez classés comme sites de grand intérêt biologique (SGIB) ou zones Natura 2000.

#### *4.2.2. Développement de nouveaux espaces naturels*

- *Dans le centre*

Deux hectares de nouveaux espaces verts seront développés dans le centre pour offrir davantage de zones de détente et de loisirs aux habitants.

- *Créer une zone de protection*

En partenariat avec les propriétaires concernés, Atout Court souhaite réfléchir à la création d'une zone de réserve naturelle du côté de Suzeril, renforçant ainsi la conservation de la faune et de la flore locales.

#### 4.3. Lieux remarquables / d'intérêt

Atout Court continuera le travail d'identification et de protection des lieux remarquables et d'intérêt de la commune, en les mettant en avant pour sensibiliser la population à leur importance et encourager leur préservation.

### 5. Une commune favorisant le dynamisme économique

Atout Court s'engage à créer un environnement propice au dynamisme économique en soutenant les commerces et les entreprises locales, favorisant ainsi l'emploi et la prospérité dans la commune.

#### 5.1. Commerces et entreprises : Faire revivre le commerce stéphanois et créer de la valeur économique

##### *5.1.1. Soutenir l'entrepreneuriat*

Atout Court propose de créer une pépinière d'entreprises afin d'aider les jeunes entrepreneurs à démarrer leur activité en leur fournissant un soutien matériel et financier.

Il s'agit ainsi de promouvoir le travail, l'esprit d'entreprendre et de créer un contexte favorable au développement de l'entreprenariat stéphanois.

##### *5.1.2. Encourager le commerce de proximité*

Atout Court mettra en place plusieurs initiatives pour encourager le commerce de proximité, telles que :

- **Chèques cadeaux / bons d'achat** : Émettre des chèques cadeaux et bons d'achat à utiliser dans certains commerces de la commune pour stimuler l'économie locale ;
- **Mise en avant des produits locaux** : Continuer de promouvoir les produits locaux à travers des campagnes de communication et des événements ;
- **Association des commerçants** : Créer une nouvelle association des commerçants pour qu'ils puissent mutualiser leurs efforts et leurs ressources ;
- **Aide à l'installation** : Offrir une aide à l'installation de nouveaux commerces et, lorsque la Commune en a les moyens, mettre à disposition de commerçants et d'entrepreneurs des cellules commerciales ;
- **En terme d'urbanisme** : Favoriser de plus petites implantations commerciales de façon à permettre l'installation de commerces de proximités ou spécialisés ;
- **Magasins éphémères** : Autoriser et faciliter l'ouverture de magasins éphémères pour dynamiser le centre-ville et tester de nouvelles idées commerciales.

### 6. Une commune à (faire) découvrir

Atout Court souhaite développer et valoriser le patrimoine touristique et folklorique de la commune, attirant ainsi les visiteurs et renforçant l'identité locale.

## 6.1. Tourisme & folklore : La vie de village ne serait rien sans folklore local

### 6.1.1. *Maison de l'Orne, de la Thyle et de la Dyle*

Inspirée par des exemples comme le "38" à Genappe et le « Comptoir Touristique Guibertin » à Mont-Saint-Guibert, Atout Court propose de réfléchir à la création d'un centre touristique et culturel qui servira de point de rencontres et d'informations pour les visiteurs.

- **Guichet / bureau de tourisme** : Établir un guichet ou un bureau de tourisme pour fournir des informations et des services aux touristes.
- **Responsable « mise en valeur du territoire »** : Nommer un(e) personne responsable au niveau de la commune pour coordonner les activités touristiques et assurer la promotion du patrimoine local.

### 6.1.2. *Valoriser le patrimoine stéphanois*

En collaboration avec les associations locales déjà actives, Atout Court souhaite accentuer cette valorisation du patrimoine stéphanois en établissant des partenariats avec la Province ou la Région wallonne (RW) pour organiser des événements, des visites guidées et des projets de conservation.

Plusieurs bâtiments au patrimoine architectural de Court-St-Etienne n'étant pas de la propriété communale mais étant dans le patrimoine de la Province et/ou de la Région, Atout Court propose de se coordonner avec ces différentes entités afin d'analyser la mise en valeur de ces lieux emblématiques et, éventuellement, leur réhabilitation.

# Atout Court, une mobilité pour tous, qui réconcilie tous les moyens de transport et pour tous les âges

La mobilité est en pleine mutation. Une politique de mobilité inclusive, durable et adaptée à tous est donc indispensable.

Dans ce contexte, lors de cette dernière législature, les autorités communales ont déjà initié la révision du Plan Communal de Mobilité permettant d'avoir une vision à court, moyen et long terme de la mobilité sur notre territoire, au regard des enjeux qui sont les nôtres. Ce plan aboutira à différents projets d'aménagement concrets à réaliser par la suite. Les axes détaillés ci-dessous constituent pour nous un enjeu crucial dans la réussite du shift intermodal à Court-Saint-Etienne.

## 7. Un territoire qui maîtrise ses voiries

Court-Saint-Etienne a une particularité qui impacte l'ensemble de sa mobilité : son centre est traversé, de part et d'autre, par des voiries régionales. Ces dernières étant prévues pour accueillir du trafic de transit, nous nous retrouvons depuis quelques années avec une densité et un flux de véhicules qui ne permettent plus la sécurité et la quiétude de tous, dans le centre.

### 7.1. Apaiser le centre de Court-Saint-Etienne

- **Reprise et réaménagement de l'Avenue de Wisterzée, de la Rue E. Henricot et de la Rue Defalque:** ces voiries régionales drainent une grande quantité de véhicules et sont un levier indispensable pour l'apaisement du centre. Atout Court propose d'activer de nouveaux leviers à l'échelon régional afin de reprendre possession de ces voiries et de les réaménager pour en faire des axes secondaires accessibles à tous et aménagés afin que chaque mode de transport puisse y trouver sa place.

Il s'agit de mettre un terme au « *ce n'est pas la commune mais la région* ».

- **Dévier les flux de transit via le contournement de Noirhat :** Parallèlement au réaménagement de l'Avenue de Wisterzée, Atout Court a une volonté forte de décongestionner le centre, de le rendre plus convivial et partagé en déviant les flux de transit. Pour ce faire, Atout Court souhaite pouvoir créer une route de contournement par Noirhat.

### 7.2. Rendre les voiries plus sûres : Des espaces sécurisés pour tous

- **Contrôles de vitesse et zones 30 :** en collaboration avec la zone de police, intensifier les contrôles de vitesse et étendre les zones 30 dans les centralités et aux abords des lieux sensibles afin de diminuer les accidents et améliorer la sécurité routière.
- **Examiner la possibilité de mettre en place des machines contrôlant le respect des zones « exceptés circulations locales » :** Comme cela se fait déjà en Flandre, la technologie a évolué et des radars de rues visant à contrôler que le trafic d'une rue en circulation locale ne soit pas du trafic de transit.

- **Abords des écoles plus colorés** : Rendre les abords des écoles plus visibles et sécurisés par des aménagements colorés et préventifs afin d’alerter les conducteurs et protéger les enfants.
- **Éclairage adapté en fonction des zones** : Installer un éclairage public adapté aux différentes zones pour garantir la sécurité et le confort des usagers de la voirie.
- **Attention accrue portée aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite)** : Aménager les voiries pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite, par exemple avec des trottoirs abaissés, des rampes et des passages piétons adaptés.
- **Réaménagement de voiries** : Prioriser le réaménagement des voiries en fonction des besoins et des possibilités de financement, en recherchant activement des subsides et des aides pour mener à bien ces projets.

## 8. La mise en place d’un Plan d’actions concret, qui vise la multimodalité et l’efficience tout en étant résilient

- **Coexistence harmonieuse des différents modes de transport** : poursuivre la mise en place de mobipôles, tel que celui du centre, permettant à chaque usager d’utiliser le moyen de transport le plus adapté à ses besoins mais aussi de les combiner entre eux pour une plus grande flexibilité et efficacité. Ceci nécessite également une collaboration accrue avec les différentes autorités telles que la SNCB, Infrabel, le Tec, etc.
- **Pistes cyclables et trottoirs** : Développer un réseau de pistes cyclables et de trottoirs sécurisés pour favoriser les déplacements à pied et à vélo, et encourager des modes de transport doux et non-polluants. A cet égard, nous nous engageons à finaliser l’aménagement du sentier 103 de manière telle que piétons comme cyclistes puissent l’utiliser dans le respect de la biodiversité environnante.
- Mettre à disposition des cyclistes des **kits de réparation** vélos sur l’espace public.
- **Faciliter les accès** aux gares stéphanoises et les jonctions vers la gare d'Ottignies.
- **Réhabilitation / aménagement de sentiers pédestres et cyclables** : En partenariat avec le Patrimoine Stéphanois et les associations locales, Atout Court souhaite réhabiliter et aménager des sentiers pédestres et cyclables pour améliorer l'accès aux gares et encourager l'usage des transports en commun.
- **Offre de parking** : Augmenter l'offre de parking près des gares pour faciliter le stationnement des véhicules et encourager l'utilisation du train.

## 9. Tenir compte des évolutions en termes de mobilité

- **Co-voiturage** : Promouvoir le co-voiturage par la mise en place d'infrastructures à cet effet, afin de réduire le nombre de véhicules en circulation et diminuer l'empreinte carbone.
- **Voitures partagées** : Développer l'offre de voitures partagées, en particulier au-delà du centre, pour permettre à tous les habitants d'accéder facilement à un véhicule sans avoir à en posséder un.
- **Vélos électriques** : Encourager l'usage des vélos électriques en offrant des primes à l'achat plus appropriées et en aménageant des infrastructures adaptées, comme des parkings sécurisés.
- **Voitures électriques** : Prendre en compte les besoins spécifiques liés aux voitures électriques en installant des bornes de recharge, en adaptant les règlements communaux afin de faciliter l'installation de bornes privées et en favorisant les véhicules à faible émission de carbone pour les services communaux.

## Atout Court, une action aux côtés de tous

Atout Court s'engage à inclure et à soutenir tous les membres de la communauté stéphanoise, en tenant compte des besoins spécifiques de chacun.

### 10. Pour tous les citoyens

#### 10.1. La petite enfance : L'importance cruciale de la petite enfance dans le développement des individus et la cohésion familiale.

A Court-Saint-Etienne, comme partout ailleurs dans le Brabant Wallon, la nécessaire augmentation des places d'accueil par les services de l'ONE doit être combinée avec une action communale qui vient amplifier et encourager les initiatives privées et publiques.

A l'heure actuelle, Court-Saint-Etienne dispose d'une capacité de 110 places sur le territoire stéphanois. En partenariat avec le privé et l'ONE, nous souhaitons augmenter progressivement celle-ci et viser un taux de couverture de 100% (selon les normes de l'ONE).

Nous nous assurerons que les infrastructures soient modernes et sécurisées, offrant un environnement propice à l'épanouissement des tout-petits. Cette initiative permettra aux parents de concilier vie professionnelle et familiale de manière sereine, sachant que leurs enfants sont entre de bonnes mains.

A titre d'exemple, une collaboration étroite avec l'ASBL "Solutions Parents" sera envisagée afin d'offrir des solutions de garde adéquates et accessibles à toutes les familles.

Par ailleurs, nous mettrons en place des formations continues pour le personnel de la petite enfance afin d'assurer des standards de qualité élevés.

#### 10.2. La jeunesse : L'avenir de notre commune

Atout Court s'engage à renforcer les liens entre les jeunes et les instances communales.

Nous souhaitons continuer de développer et améliorer le partenariat avec la Chaloupe J Court afin de favoriser les échanges intergénérationnels en organisant des ateliers, des événements et des programmes qui permettent aux jeunes de côtoyer et d'apprendre des générations plus âgées. Nous souhaitons également que l'action du service jeunesse de la Commune permette à nos jeunes d'être sensibilisés par des œuvres citoyennes et en faveur de la collectivité.

Ces interactions enrichiront mutuellement les participants et renforceront le tissu social de notre commune.

Nous créerons également des espaces dédiés où les jeunes pourront exprimer leurs idées et initiatives, contribuant ainsi activement à la vie communale, et notamment au travers de la création de nouveaux locaux pour la chaloupe J Court.

#### 10.3. Les aînés : Nous souhaitons les chérir

Atout Court s'engage à offrir aux aînés un environnement de vie digne et adapté à leurs besoins.

Via une politique de maintien à domicile renforcée, nous continuerons de développer des solutions de logement spécifiques qui permettront à tous de vivre en toute autonomie. Que ce soit au travers des activités au Quatre Quarts, au Potager de la Thyle, aux sorties des aînés ou aux ateliers d'insertions du CPAS, nous continuerons de mettre en place des projets sociaux et des activités récréatives pour lutter contre l'isolement et favoriser les interactions sociales entre tous.

Par ailleurs, nous renforcerons les services d'aide à domicile pour ceux qui souhaitent rester chez eux, en leur offrant, via l'ISBW (Intercommunale Sociale du Brabant Wallon) et l' AIS (Agence Immobilière Sociale), des services de soins, de ménage et d'accompagnement.

La création de réseaux de bénévoles et de voisins solidaires sera encouragée pour apporter un soutien quotidien. Atout Court souhaite que chaque aîné puisse vivre pleinement et sereinement au sein de notre commune.

La création d'une maison de repos sur le territoire stéphanois, qui viendrait s'ajouter à la quarantaine de logements publics seniors existants et à une résidence service privée, sera également une priorité.

#### 10.4. Les personnes isolées : Créer du lien social, le cœur d'Atout Court

Pour Atout Court, chaque citoyen mérite d'être entouré et soutenu.

Alors que la crise du COVID a accentué l'isolement de nombreuses personnes, nous souhaitons mettre en place des initiatives visant à identifier les personnes isolées et à leur offrir des services de proximité adaptés.

En collaboration avec les associations locales et le CPAS, nous organiserons des visites régulières à domicile, des activités sociales et des groupes de discussion pour briser la solitude. Nous souhaitons valoriser le rôle des bénévoles et des partenaires associatifs dans cette mission essentielle.

Nous souhaitons favoriser également des plateformes de voisinage et des applications mobiles pour faciliter les échanges et les interactions entre voisins.

Atout Court s'engage à tisser des liens solides et durables au sein de notre Commune pour que personne ne soit laissé de côté.

#### 10.5. Les personnes précarisées : Lutter contre la précarité, une importance capitale

Nous œuvrerons pour améliorer l'accès au logement en développant, notamment via un partenariat avec l'IPBW (Immobilière Publique du centre et de l'est du Brabant Wallon), des logements sociaux et des solutions temporaires pour les situations d'urgence. Atout Court s'engage à respecter les obligations légales en matière de logement d'urgence.

En collaboration avec des associations et des acteurs locaux, nous soutiendrons les initiatives telles que l'épicerie sociale de la Croix-Rouge, la Banque Alimentaire, l'ASBL Soli-dons, qui offrent des produits alimentaires à prix réduit.

Via le service insertion du CPAS, nous mettrons en place des programmes d'accompagnement pour aider ces personnes à retrouver une stabilité financière et sociale, incluant des formations professionnelles et des ateliers de gestion budgétaire.

Nous encouragerons également les partenariats avec les entreprises locales pour favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle.

#### 10.6. Les personnes porteuses d'un handicap : Une commune inclusive

Nous veillerons à ce que tous les services communaux soient accessibles, en améliorant les infrastructures et en formant le personnel à l'accueil des personnes handicapées. Mais également via une réflexion approfondie sur la création de parcours accessibles aux PMR et la création de places de parking PMR supplémentaires.

Nous promouvons également l'intégration des enfants porteurs de handicap dans les écoles communales, en fournissant les ressources nécessaires et en soutenant les initiatives pédagogiques inclusives.

### 11. La santé

Atout Court considère l'accès à des soins de santé de qualité comme un droit fondamental pour tous les citoyens. Nous travaillerons à favoriser la présence suffisante de professionnels de la santé sur le territoire communal, incluant médecins généralistes, spécialistes, infirmières à domicile, kinésithérapeutes dentistes et professionnels de la santé mentale.

Atout Court souhaite également apporter un soutien aux aidants-proches de personnes malades ou porteuses d'un handicap, reconnaissant ce rôle important joué aux côtés des spécialistes de la santé et de l'accompagnement.

Nous favoriserons la création de centres de santé communautaires où les habitants pourront recevoir des soins de manière intégrée et coordonnée.

En partenariat avec des associations déjà existantes, nous souhaitons réfléchir à la mise en place de campagnes de prévention et de sensibilisation qui seraient organisées pour encourager les bonnes pratiques de santé.

### 12. Un enseignement de qualité et d'excellence adapté à tous

#### 12.1. Locaux : Des infrastructures scolaires de qualité

Nous investirons dans la rénovation et la modernisation des bâtiments scolaires pour garantir un environnement sûr, confortable et propice à l'apprentissage. Nous continuerons d'équiper les classes de matériel pédagogique moderne et de technologies numériques pour enrichir l'enseignement.

Via la mise en place d'un budget annuel réaliste, nous veillerons à ce que les espaces extérieurs, comme les cours de récréation et les installations sportives, soient bien entretenus et sécurisés.

En collaboration avec les enseignants et les parents, nous identifierons les besoins spécifiques et les priorités pour chaque établissement.

## 12.2. Offre d'enseignement : Préparer les jeunes à devenir des citoyens éclairés et actifs

Atout Court s'engage à continuer le travail de diversification de l'offre éducative afin de répondre aux besoins variés des élèves de notre commune. Nous continuerons de développer des programmes intégrant des approches pédagogiques modernes et des activités extrascolaires enrichissantes. Nous souhaitons examiner les possibilités, pour nos écoles communales, de répondre à des appels à projets afin d'obtenir des labels du style "éco-school".

Nous continuerons d'encourager l'apprentissage des langues, des sciences, des arts et du sport, en offrant des ressources et des opportunités dans chaque domaine. Des partenariats avec des institutions culturelles, scientifiques et sportives locales seront favorisés pour offrir des expériences éducatives uniques.

Dans le cadre bien défini de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous veillerons à ce que chaque élève, quels que soient ses talents ou ses difficultés, puisse bénéficier d'un accompagnement personnalisé et d'un soutien adapté.

## 13. Soutenir le monde associatif, sportif et culturel

### 13.1. Les associations : Un rôle vital dans la dynamisation de la vie communale

Nous nous engageons à promouvoir les associations locales en mettant en avant leurs activités et en facilitant leur visibilité auprès du public. Nous soutiendrons leurs initiatives au travers de subsides annuels et d'aides matérielles, en mettant à disposition des locaux et du matériel nécessaires à leurs projets.

Nous valoriserons le bénévolat et encouragerons la participation citoyenne aux actions associatives. Atout Court s'engage à créer un environnement propice à l'épanouissement des associations, favorisant ainsi une commune dynamique et solidaire.

### 13.2. Le sport : Le sport pour promouvoir la santé, l'inclusion et le bien-être

Nous offrirons un soutien matériel et financier aux clubs sportifs pour les aider à se développer et à attirer de nouveaux membres.

Nous souhaitons que chaque club puisse bénéficier d'infrastructures sportives modernes et adaptées, incluant un nouveau hall de sport et l'agrandissement et/ou l'amélioration des installations existantes, comme par exemple (mais pas exclusivement), en ce qui concerne le Stéphanois et le TC Court.

Nous veillerons à ce que ces infrastructures répondent aux normes de sécurité et soient accessibles à tous.

Outre les locaux, des programmes sportifs pour tous les âges et tous les niveaux seront mis en place à l'école, et ce au travers de l'action du service jeunesse afin d'encourager la pratique régulière du sport.

Le sport étant un vecteur de bien être pour la population, nous considérons qu'une communication plus adéquate doit se faire en matière de pratique sportive, notamment au travers des canaux communaux, afin de promouvoir ce qui se fait au sein de notre commune et permettre à chaque citoyen d'être informé.

Atout Court s'engage à faire du sport un vecteur de cohésion sociale et de santé pour tous les habitants de notre commune.

### 13.3. La culture : Un pilier essentiel pour Atout Court

Nous souhaitons reconnaître et soutenir les artistes locaux grâce à diverses initiatives et collaborations avec des organisations culturelles. Des expositions, des spectacles et des événements seront organisés pour mettre en valeur leurs talents et enrichir la vie culturelle de la commune.

Nous souhaitons également encourager les partenariats avec les écoles et les associations pour promouvoir l'éducation artistique et culturelle.

Au travers d'un renforcement du partenariat avec le CCBW (Centre Culturel du Brabant Wallon), des résidences d'artistes et des ateliers seront mis à disposition pour permettre aux artistes de créer et de partager leur travail avec les habitants de la Commune.

Atout Court s'engage à faire de la culture un vecteur d'épanouissement et de cohésion sociale, en soutenant activement les créateurs locaux.

### 13.4. Les fêtes de quartier et de voisins : Renforcer la cohésion sociale et créer des liens entre les Stéhanaises et les Stéphanais

Nous souhaitons encourager ces événements en fournissant un soutien matériel et financier aux organisateurs.

Nous souhaitons offrir des ressources et des conseils pour aider à la planification et à l'organisation de ces fêtes et initiatives.

En créant des espaces de rencontre et de convivialité, ces événements favoriseront les échanges et renforceront le sentiment d'appartenance à la communauté.

### 13.5. Les mouvements de jeunesse : Un rôle crucial dans le développement des jeunes et la transmission des valeurs de solidarité et de citoyenneté

Forte de 4 unités comptabilisant ensemble près de 1000 animés, Court-Saint-Etienne est une Commune incontournable en matière de mouvements de jeunesse. Nous entendons préserver cet incroyable atout.

Nous nous engageons à assurer que tous les mouvements de jeunesse disposent de locaux adéquats pour leurs activités. En particulier, nous veillerons à ce que l'Unité de Tangissart dispose d'un endroit adapté à ses besoins. Les autres unités doivent également faire l'objet d'un soutien en matière de locaux et des investissements seront réalisés pour moderniser et entretenir les infrastructures existantes.

Nous encouragerons également les échanges et les partenariats entre différents mouvements de jeunesse pour enrichir les expériences et les apprentissages des participants. Un partenariat renforcé avec la Commune sera également étudié pour les inviter à participer activement aux nombreux aspects de la vie communale.

## 14. Optimiser le fonctionnement de l'administration pour plus d'efficience

### 14.1. Accessibilité physique et digitale : Une administration moderne, efficace et proche des citoyens

Atout Court s'engage à moderniser les services administratifs pour améliorer leur accessibilité, tant physique que digitale.

Nous souhaitons investir dans le numérique pour permettre aux citoyens de réaliser leurs démarches en ligne de manière simple et sécurisée, tout en restant attentif à ne pas exclure celles et ceux qui préfèrent les canaux physiques.

Des formations seront offertes aux employés communaux pour les préparer à utiliser les nouvelles technologies et offrir un service de qualité.

### 14.2. Synergies Commune – CPAS : Optimiser l'administration pour mieux servir la population

Atout Court étudiera la possibilité de fusionner et regrouper en un lieu unique pour des raisons d'économie et de rationalisation évidentes les services de la commune et du CPAS afin d'améliorer l'efficience et la coordination des services aux citoyens.

Cette fusion permettrait de centraliser les ressources et de simplifier les démarches administratives pour tous. Elle permettra également d'augmenter les ressources à destination des personnes les plus précarisées.

Les économies réalisées grâce à cette fusion pourront être réinvesties dans des services publics essentiels et des projets communautaires.

### 14.3. Atout Court souhaite une administration transparente, responsable et orientée vers le service

Atout Court s'engagera à garantir des niveaux de service clairs et mesurables au sein de l'administration communale. Ces niveaux de service définiront les délais et les standards de qualité pour les différentes prestations offertes aux citoyens. Nous établirons des indicateurs de performance et des outils de suivi pour assurer la transparence et l'efficacité des services administratifs, dans une logique d'amélioration continue.

### 14.4. Communication

Atout Court souhaite renforcer la communication mise en place afin qu'elle devienne réellement proactive et permette à chaque citoyen d'être informé de manière régulière et précise sur les sujets et via les canaux pour lesquels il a une préférence. Plus qu'un trait-d'union entre l'administration et le citoyen, la communication doit permettre à chaque citoyen de se sentir partie intégrante d'une commune dynamique et accueillante.

## 15. La démocratie participative

Atout Court croit en une gouvernance ouverte et participative, où chaque citoyen peut s'impliquer et contribuer au développement de la commune.

Atout Court désignera une personne dédiée au suivi des actions au sein de l'administration communale pour assurer le suivi des projets participatifs et des commissions citoyennes (CLDR, CCATM, CCM, PAEDC, Association des commerçants, etc.).

Cette personne sera chargée de coordonner les initiatives, de surveiller leur progression et de rendre compte régulièrement aux citoyens et aux autorités communales. Des outils de suivi en ligne seront mis à disposition pour permettre à tous de suivre l'avancement des projets et des actions.

Atout Court s'engage à mettre en place ces mesures pour garantir une commune inclusive, dynamique et bien gérée, où chaque citoyen trouve sa place et peut s'épanouir pleinement.

## 16. Les finances communales

Les finances communales seront gérées avec sérieux et transparence.

Nous nous engageons fermement à ne pas augmenter l'Impôt des Personnes Physiques (IPP) ni le précompte immobilier durant la période 2024-2030. Aucune taxe supplémentaire ne sera votée. Tous nos projets seront réalisés avec pragmatisme et en bons gestionnaires, veillant à chaque euro dépensé.

De plus, nous poursuivrons activement la recherche de subsides et de financements externes pour optimiser nos ressources et réaliser nos ambitions sans alourdir la charge fiscale de nos concitoyens.

Avec Atout Court, la gestion des finances publiques sera exemplaire, garantissant un développement harmonieux et durable de notre commune.

\*\*\*